

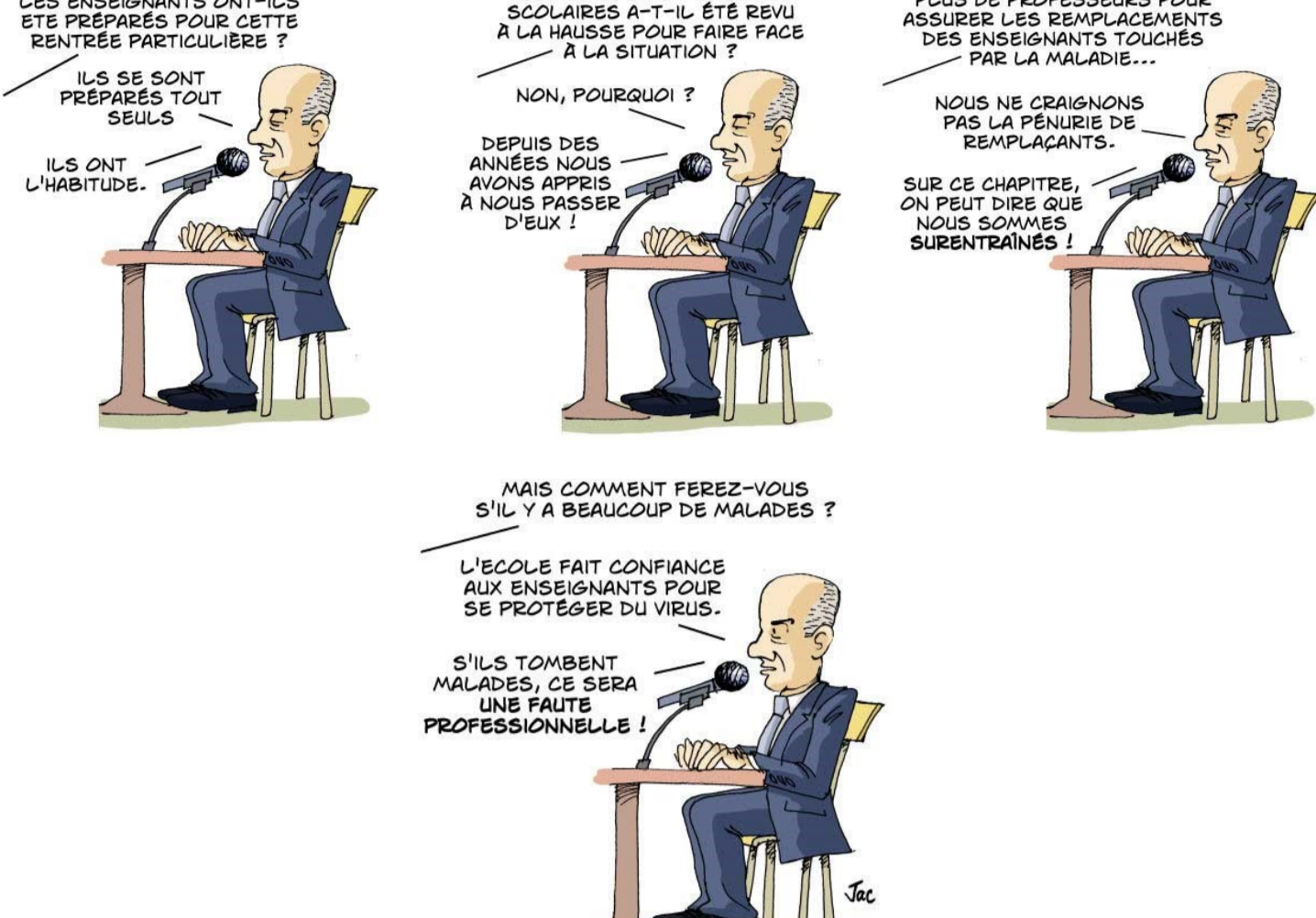
Rentrée 2020

Le SNUDI FO demande au Ministre de garantir les conditions sanitaires pour protéger l'ensemble des collègues

« Personnels à risque » que faire ?

Les revendications ne doivent pas être bâillonnées !

Carte scolaire : Un plan d'urgence pour les écoles !



Cher(e)s collègues,

En cette veille de rentrée scolaire si particulière, le bureau du **SNUDI FO 13** et l'ensemble des délégués de secteur se tiennent disponibles pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches.

Par notre mandat syndical et les dossiers que vous nous avez adressés, nous sommes tous confrontés de façon très concrète à la dégradation sans précédent de nos conditions de travail et à la souffrance de beaucoup d'entre vous.

- Lorsque les **dossiers de collègues harcelés, maltraités, diffamés**, que ce soit par des parents, des municipalités ou l'administration elle-même, nous remontent par dizaines chaque année, nous sommes toujours là pour faire valoir vos droits et obtenir votre protection.
- Lorsque nous revendiquons une **réelle augmentation du point d'indice**, nous sommes crédibles parce que nous avons refusé de signer l'accord PPCR, comme l'ont fait les deux syndicats autonomes de l'Éducation Nationale, le bloquant ainsi jusqu'en 2020, ralentissant notre avancement.
- Lorsque nous revendiquons **des postes**, c'est pour abaisser le nombre d'élèves par classe, renforcer la brigade de remplacement, recréer les RASED, scolariser (et non « accueillir au sein d'un dispositif ») tous les TPS...
- Lorsque nous revendiquons **l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires** et toutes mesures visant à transformer l'École de la République en « école des territoires » c'est que nous savons que les collègues n'en peuvent plus, d'être sous pression.
- Lorsque nous combattons **la réforme des retraites** qui supprime le Code des pensions de la Fonction publique d'Etat, c'est parce que nous savons que nos salaires sont faibles et que notre pouvoir d'achat ne fait que diminuer.

Mais pour cela, il faut un syndicat fort, libre, indépendant et revendicatif.

Libres et indépendants, nous l'avons toujours été, quel que soit le pouvoir en place.
Revendicatifs, nous le sommes; non pas contre tout, mais parce que la société que l'on nous prépare va nous réduire à un état où il ne sera même plus possible de revendiquer.
C'est la fierté des adhérents et des délégués du SNUDI-FO 13 d'avoir mené le combat contre la réforme des rythmes scolaires alors que d'autres la promotionnaient ou s'en accommodaient...
D'avoir mené, et de mener encore le combat contre PPCR alors que d'autres vous vendent une fausse revalorisation et cautionnent la remise en cause de notre statut...
Qui est toujours aux côtés des collègues pour leurs dossiers individuels les plus compliqués, même pendant les vacances... et obtient de vrais résultats ?
Qui intervient et vous tient au courant au jour le jour sur toutes les opérations concernant votre carrière (mouvement, promotions...)?
Qui accompagne les collègues et les aide à se mobiliser contre les mesures de carte scolaire ?
Qui a revendiqué l'annulation de toutes les fermetures de classe et exigé du DASEN un plan d'urgence pour les écoles des Bouches du Rhône ?

La liste serait longue et les combats menés et à mener encore sont nombreux, que ce soit en matière d'inclusion scolaire, de conditions de travail des directeurs, de territorialisation de l'école avec les menaces qui pèsent sur la maternelle ou encore les travers et les magouilles du mouvement depuis que les élus du personnel ne siègent plus en CAPD...

Les élus du personnel du SNUDI FO 13 ne lâchent rien, ne laissent tomber aucun collègue. Notre administration constate année après année que nous sommes mandatés par de plus en plus de collègues.



Alors que nos droits sont bafoués, que l'école de la République est démantelée, **il faut renforcer le syndicat libre, indépendant et revendicatif.**

ENSEMBLE résister, revendiquer et reconquérir !
Rejoignez-nous en vous syndiquant pour cette rentrée
-> bulletin spécial de rentrée

FO intervient pour garantir vos conditions de travail en toute sécurité

Notre fédération a été reçue en audience le 25 août par le Ministre Blanquer. FO n'a pas proposé un projet alternatif de calendrier de rentrée ou de protocole « sanitaire » : **le syndicat a porté les revendications urgentes des personnels.**

Ce que veulent les personnels, c'est que tous les moyens leur soient donnés pour que la rentrée se passe dans les meilleures conditions, que leurs missions et leurs statuts soient respectés, que soient créés tous les postes nécessaires, que cessent les contre-réformes...

L'école doit rester gratuite : des masques gratuits pour les élèves !

Comme pour les hospitaliers : 183 euros pour tous les enseignants, tout de suite et sans contre parties !

Lire le communiqué : Les revendications ne seront pas bâillonnées !

FO constate que les conditions décrites par le nouveau protocole ministériel sont tout aussi irréalisables que le précédent et continue de faire reposer sur les personnels et les directeurs la responsabilité d'une mise en œuvre impossible.

En opposition à ce protocole, FO rappelle les obligations de l'employeur en matière de protection des personnels.

Lire le communiqué : FO refuse de cautionner la mascarade du protocole sanitaire

Le SNUDI FO n'acceptera aucune remise en cause statutaire au prétexte de la crise sanitaire. Le Ministre doit mettre en place les mesures efficaces à même de protéger les personnels: gel hydro-alcoolique, masques FFP2, dépistage systématique, renforcement et développement d'une véritable médecine de prévention et scolaire...

Lire le communiqué : Conditions de travail, salaires, postes, le Ministre doit répondre aux revendications !

« Personnels à risque »... que faire ?



FO dénonce le durcissement des mesures ministérielles à l'égard des personnels « à risque » à qui les autorisations spéciales d'absence (ASA) sont désormais refusées !

Aucune autorisation spéciale d'absence au titre de la vulnérabilité COVID 19 n'est plus possible !

Consultez la **fiche spéciale Situation des personnels vulnérables** et téléchargez le modèle de certificat médical à remettre à votre IEN pour l'attribution de masque FFP2

Téléchargez la fiche opérationnelle COVID-19, notamment en cas de suspicion COVID à l'école

Voir aussi :
Le protocole sanitaire (MAJ 26/08/20) **La FAQ du Ministère**
La fiche pratique organisation de la récréation
Cellule d'écoute pour les personnels de l'Académie

Vous êtes déjà très nombreux à nous contacter pour savoir comment vous protéger face aux risques de contact du virus à l'école.

Le Ministre ne vous laisse plus le choix de travailler en distanciel, la règle étant que tout le monde (personnels et élèves) reprenne le chemin de l'école !

Si vous estimez que votre santé est en danger, vous devez obtenir un arrêt de travail de la part de votre médecin et vous placer en congé maladie ordinaire.

Cependant, en cas de contact avéré avec le virus (enfant ou personnel testé positivement), vous devrez être testé également et dans l'attente des résultats, vous serez placés en quatorzaine.

C'est l'Assurance Maladie et/ou l'ARS qui vous donnera la procédure à suivre scrupuleusement.

Carte scolaire : Un plan d'urgence pour les écoles !

L'opération de communication du ministre avec son protocole ne fera pas oublier les conditions inacceptables dans lesquelles se déroule cette rentrée scolaire dans nos écoles. Malgré les 1248 créations de postes supplémentaires que le ministre a été obligé de concéder, la situation reste inacceptable dans certains départements.

Alors que les effectifs par classe explosent, alors que les remplaçants vont manquer, alors que les postes d'enseignants spécialisés font défaut, **c'est un plan d'urgence pour nos écoles qui est nécessaire pour rattraper tout ce qui a été perdu pour nos élèves.**

Le groupe de travail CTSD carte scolaire aura lieu le **jeudi 3 septembre**. Lors de cette instance, le SNUDI-FO 13 défendra tous les dossiers qui lui seront confiés pour toutes les ouvertures nécessaires et contre les fermetures, sur la base des revendications propres à chaque école.

Remplissez la fiche enquête ci-jointe, et faites-la remonter au syndicat SNUDI-FO 13 à l'adresse suivante :

cartescolaire@snudifo13.org

Si vous êtes une école "sous surveillance" à l'ouverture ou à la fermeture;
Si vous avez constaté une augmentation ou une baisse d'effectifs notable durant l'été;
Si vous n'avez pas obtenu satisfaction au CTSD d'avril...

Adjoints, remplaçants, postes spécialisés... le Ministre, responsable des conditions de rentrée inacceptables, doit ouvrir TOUS les postes nécessaires en utilisant immédiatement la liste complémentaire !



PLUS QUE JAMAIS, POUR VOUS PROTEGER

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Bulletin d'adhésion de rentrée à

télécharger >>ICI<<

Dans ce bulletin d'adhésion spécial de rentrée, vous ne paierez que les 4 derniers mois de l'année 2020 (septembre à décembre 2020) car nous fonctionnons par année civile.

En janvier 2021, vous recevrez votre reçu fiscal pour déduire 66% de la somme versée de vos impôts 2021 et vous pourrez alors renouveler votre cotisation pour l'année complète 2021.